

Résumé du rapport de branche

Données 2020 & 2021

(focus aéroportuaire)



Les effectifs de la branche auraient diminué de 4% entre 2020 et 2021 après une diminution de 8% entre 2019 et 2020. Soit une perte d'emplois cumulée d'environ 12% sur l'ensemble de la branche du transport aérien. Suite à l'enquête sociale aéroports, la perte d'emplois sur le secteur aéroportuaire était d'environ 10% avec d'importantes disparités suivant les plateformes et bassins d'emplois.

La crise COVID a engendré une baisse de la part de CDD et de l'augmentation de CDI. Ce constat se retrouve également dans le secteur aéroportuaire. Il apparaît que les exploitants aéroportuaires soient relativement peu impactés par le malus afférent aux contrats courts..

3,5% de CDD en 2019

1,1% de CDD en 2020

Dans le contexte de la crise Covid, au niveau de la branche du transport aérien, les rémunérations pour les catégories ouvriers et agents de maîtrises / techniciens ont stagné ou légèrement diminué par rapport à 2019. L'activité partielle, l'APLD, le gel des rémunérations variables ou l'absence d'heures supplémentaires sont les raisons principalement invoquées. Sur les aéroports, une hausse (non connue à ce stade) des rémunérations est attendue pour les années 2022 et 2023.

AGENTS DE MAÎTRISE / TECHNICIENS

Année	Échantillon salariés	2021	2020
2021	72%	2 496€	3 284€
2020	28%	2 271€	2 715€
2018			



Pyramide des âges et difficultés de recrutements

Plus de la moitié des salariés de la branche sont âgés de 39 à 54 ans.

Des données similaires ont été relevées au niveau aéroportuaire, bien que certaines plateformes aéroportuaire présentent des données distinctes.

Dans un contexte de reprise du trafic, les pertes d'effectifs et les départs en retraite amènent les entreprises du secteur à intégrer au cœur de leurs enjeux la problématique de leur attractivité.

En outre, certains métiers aéroportuaires sont particulièrement concurrencés par d'autres secteurs : maintenance aéroportuaire, métiers de l'accueil, de la piste, etc.

La totalité du secteur aéroportuaire est concerné par cette problématique et des travaux sont en cours afin d'apporter des éléments de réponses (AIR EDEC 2025, travail sur les parcours certifiants, GT sur l'écosystème aéroportuaire, signature de nombreux accords au niveau de la branche du transport aérien, etc.)

Rapport égalité hommes femmes



La branche est relativement féminisée (39%) mais les femmes restent minoritaires dans la majorité des grandes catégories de métiers (11 sur 16).

En 2023, des négociations afférentes à l'égalité hommes femmes vont être engagées avec les organisations syndicales représentatives de la branche. Le dernier accord de la branche du transport aérien a été signé en 2008.